



Pour un plan d'action ambitieux en itinérance à
l'échelle du Québec

Avis déposé au Gouvernement du Québec

Présenté par le Groupe actions solutions pauvreté
(GASP) le 30 avril 2014

INTRODUCTION

Le 7 avril dernier, un mandat clair vous a été donné par la population du Québec, constituant une occasion de mener des mesures d'envergure. Vous n'êtes pas sans savoir qu'une *Politique nationale de lutte à l'itinérance* a été adoptée quelques jours avant le déclenchement des dernières élections. Cette Politique, saluée par différents acteurs, venait combler le besoin d'une vision globale des actions à mener pour prévenir et réduire le phénomène de l'itinérance. À peine deux mois plus tard, nous souhaitons vous manifester notre intérêt à voir cette Politique se déployer rapidement partout au Québec sous forme d'un premier plan d'action agissant sur les différents axes identifiés par la Politique.

Vous trouverez donc, dans cet avis, une présentation du GASP et de ses membres, une identification claire des demandes du GASP liées à chacun des axes de la Politique.

Contenu de l'avis

1. Groupe Actions Solutions Pauvreté : une présentation	3
2. Le gain majeur d'une politique nationale de lutte à l'itinérance	4
3. Un impératif : la mise en place rapide d'un plan d'action à l'échelle du Québec	4
4. Priorités du GASP en lien avec les orientations de la Politique	7
5. Contact et membres du GASP	11

1. Le GASP

Notre mission

Actif depuis 1999 et fondé officiellement en 2003, le Groupe Actions Solutions Pauvreté (GASP) est une table de concertation intersectorielle qui s'est donné comme mandat de mettre en commun les forces de tous les partenaires dans la recherche d'actions et de solutions concrètes aux problèmes de pauvreté vécus par plusieurs membres de notre communauté. Il représente plus d'une trentaine d'organismes communautaires et institutionnels, des citoyens de la Haute-Yamaska ainsi que les trois paliers politiques. Le GASP soutient le développement d'outils et de stratégies en fonction notamment des quatre grands axes suivants : **le logement social/l'habitation, l'itinérance, la sécurité alimentaire et l'éducation/sensibilisation.**

Par ses diverses activités, le GASP rejoint sans cesse une population plus grande et favorise une concertation plus étroite entre les divers membres du groupe afin d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Nos objectifs

- Trouver des pistes de solutions (à court, à moyen et à long terme) pour intervenir sur la pauvreté.
- Sensibiliser les décideurs et la population en général à la situation de la pauvreté dans la MRC Haute-Yamaska.
- Favoriser l'émergence de projets en lien avec la mission, basés sur l'évaluation des besoins de la communauté.

Nos principes d'interventions

- Susciter la participation intersectorielle par les comités de travail.
- Coordonner les différentes activités en misant sur les forces présentes dans le milieu.

Comité Itinérance Haute-Yamaska

OBJECTIFS

- Réunir tous les acteurs de la région qui ont une clientèle en situation d'itinérance ou à risque de l'être afin de circonscrire les besoins en matière d'itinérance dans la région. À partir de cette analyse, proposer des solutions à court, moyen et à long terme.

RÉALISATIONS

- Mise sur pied de la ressource L'AZimut : Un espace de rencontre informel avec accès à des activités d'éducation populaire, des ateliers et des services d'intervention et de référence aux ressources de la communauté;
- Mémoire sur l'itinérance produit en 2008;
- Participation aux campagnes du Réseau solidarité itinérance (RSIQ) pour l'obtention d'une politique provinciale en itinérance et pour le maintien et la bonification de la Stratégie de partenariat de lutte à l'itinérance (SPLI);

- Représentation publique, médiatique et politique pour sensibiliser la population et les décideurs aux enjeux locaux de l'itinérance.

2. Le gain majeur d'une politique en itinérance au Québec

Suite au lancement du 27 février dernier de la Politique nationale en itinérance, le GASP s'est estimé globalement satisfait du contenu en y voyant un levier efficace pour **prévenir et contrer** l'itinérance au Québec. Après huit ans de représentation et de mobilisation menée par notre Réseau pour faire émerger cette demande et obtenir son adoption, cette Politique représente un gain majeur car elle fait de l'itinérance une priorité nationale. Le GASP a particulièrement salué la vision de la Politique qui s'appuie sur la **reconnaissance des droits des personnes** tout comme ses principes directeurs qui intègrent des notions-clés comme **l'importance d'un leadership au sommet de l'Etat**, l'affirmation d'une **responsabilité collective** face au phénomène et **la mise en avant du pouvoir d'agir des personnes considérées comme des citoyens et citoyennes à part entière**. Enfin, la Politique énonce des orientations pertinentes, reconnaissant que la lutte à l'itinérance demande **une intervention soutenue, cohérente et durable** pas seulement en matière de santé et services sociaux mais aussi au niveau du revenu, de l'éducation et de l'insertion sociale et professionnelle, de la judiciarisation et du logement.

De par son contenu, la Politique nationale en itinérance donne les clés et ingrédients pour mettre en place les mesures nécessaires afin de prévenir et réduire l'itinérance. Face aux besoins grandissants en itinérance dans les différentes régions du Québec avec une demande d'aide en hausse et une itinérance qui se complexifie et touche désormais de nombreux profils (femmes comme hommes, personnes seules comme familles, autochtones et immigrantEs, aînéEs comme jeunes), il est impératif que le nouveau gouvernement québécois agisse rapidement.

3. Un impératif : la mise en place d'un plan d'action à l'échelle du Québec

Un plan d'action pour toutes les régions du Québec

Loin d'être une réalité uniquement montréalaise, l'itinérance atteint toutes les régions du Québec. La crise économique et les réaménagements dans le monde de l'emploi ont précarisé la vie de plusieurs personnes et familles : c'est ainsi que l'on retrouve des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir autant dans les grands centres que dans les petites villes, même si très souvent cette instabilité domiciliaire demeure cachée.

La situation en Haute-Yamaska

Les organismes travaillant en itinérance en Haute-Yamaska notent une augmentation du phénomène de l'itinérance en Haute-Yamaska. Voici quelques données nous permettant de réaliser la détérioration de la situation au fil des années dans plusieurs ressources situées à Granby :

Auberge sous mon toit : (pour jeunes hommes en difficultés)	A accueilli, en 2010, 122 individus sur 326 demandes d'admission, (ce qui équivaut à 63% de refus).
Le Passant : (pour hommes en difficultés)	A hébergé, en 2010, 276 individus sur 945 demandes, (soit 71% de refus). Pour la période du 1 ^{er} avril au 30 septembre 2011, Le Passant note une augmentation de 33% de refus par rapport à la même période en 2010.
Halte-Crise : (pour femmes en difficultés)	La Halte-Crise de l'organisme Entr'elles a observé une augmentation des demandes de 16% entre 2010 et 2011 uniquement pour les personnes sans domicile fixe.
L'Azimut :	Le récent projet Azimut offre des interventions individuelles et de groupes. Il agit au niveau de la prévention et accueil entre 35 et 40 personnes quotidiennement. L'organisme a été mis sur pied grâce à la concertation des groupes du milieu. Son existence est compromise par manque de financement.

Les ressources d'aide alimentaires de la Haute-Yamaska n'arrivent plus à répondre aux besoins croissants. Par exemple, en 2011, 346 dîneurs venaient manger au Partage Notre-Dame, en 2012 se chiffre a grimpé à 616, soit une augmentation de dîneurs de 78% entre 2011 et 2012. SOS Dépannage note une augmentation de 20% des demandes d'aide alimentaire depuis 5 cinq années consécutives. Cette augmentation a connu un record cet été puisque l'organisme a essuyé une hausse des demandes de 20% seulement pour l'été 2013. Le Centre d'action bénévole de Waterloo offre le dépannage alimentaire seulement deux jours par semaine alors qu'il y a des besoins pour tous les jours de la semaine.

Partout, les besoins pleuvent et les organismes font des miracles avec des budgets limités, en se désolant de ne pouvoir répondre aux demandes croissantes.

En Haute-Yamaska, le GASP soutient depuis plusieurs années la corrélation entre la faible proportion de logements sociaux et le phénomène de l'itinérance dans notre région. Cette difficulté d'accès aux logements sociaux se traduit notamment par une forte proportion de la population consacrant plus de 30% de leur revenu au logement.

Selon l'IDC (indice de développement des communautés) les secteurs suivants de la ville de Granby affichent une proportion plus élevée de **locataires et de personnes** consacrant **plus de 30 % de leur revenu au loyer** :

Secteurs	Proportion de locataires	Proportion de la population consacrant plus de 30% du revenu au logement
Parc Horner	65%	36.5%
Centre-Ville	81%	43.7%
Galeries	66%	40.1%
Aréna/L'envolée	60%	24.2%
Lac Boivin	62%	25.5%

La ville de Granby présente un fort déficit en logement social, avec **5 unités de logements/1000** habitants, soit le plus bas taux par rapport à 19 autres villes de taille similaire au Québec.

Exemple de : **VILLE COMPARABLE À GRANBY**

Ville	Population (statistique de 2006)	Unités de logements/1000 habitants
Saint-Jérôme	64 409 00	9,8

Selon le rapport annuel 2013 de l'OMH de Granby, **373 familles sont toujours en attente d'un logement HLM à Granby.**

Un plan d'action concerté, ambitieux et cohérent avec les mesures de la politique

Nous demandons l'annonce de la mise en place rapide **d'un plan d'action ambitieux à l'échelle du Québec**, respectant la vision et les orientations de la Politique nationale en itinérance et intégrant des mesures structurantes en matière de logement, de santé, d'éducation et d'insertion, de revenu, d'occupation de l'espace public mais aussi de soutien aux organismes intervenant auprès des personnes en situation ou à risque d'itinérance. C'est dans l'idée de favoriser l'atteinte rapide de cet objectif que nous vous communiquons aujourd'hui les mesures qui nous semblent prioritaires.

4. Priorités du GASP en lien avec la Politique en itinérance

Axe 1 : le logement

- ✓ Accroître les efforts de construction de logement sociaux et s'assurer qu'un grand nombre d'unités de logements sociaux soient réservées aux personnes itinérantes dans toutes les régions ;
- ✓ S'assurer que ces unités de logement social développés soient accompagnées d'un financement conséquent du soutien communautaire, indispensable pour le maintien en logement;
- ✓ Mettre en place des mesures de références spécifiques pour mieux coordonner la transition lors des sorties d'institution (centres de désintoxication, centres de détention, hôpitaux, centre-jeunesse, etc.) afin que ces personnes ne viennent pas grossir les rangs de la population en situation d'itinérance.

En Haute-Yamaska

Logement social supervisé ou avec soutien communautaire

Le GASP a rappelé à maintes reprises que la ville de Granby accuse un déficit majeur en logements sociaux, en effet, elle se situe en dernière et 20^e position par rapport à 19 autres villes de taille similaire par rapport au nombre de logements sociaux par 1000 habitants. Selon l'analyse du GASP, la ville de Granby devrait doubler son offre de logements sociaux, soit environ 300 logements sociaux supplémentaires, pour répondre minimalement aux besoins. Par ailleurs, selon l'analyse du Comité Itinérance Haute-Yamaska rattaché au GASP, il n'y a pas, sur notre territoire, de logement avec une forme de soutien afin d'aider les personnes itinérantes à se maintenir en logement.

Une politique en itinérance devrait pouvoir nous permettre sur notre territoire de :

- ✓ Investir massivement dans le logement social que ce soit en infrastructures ou via les Programmes de supplément au logement (PSL), intervention efficace et rapide.
- ✓ Financer la mise sur pied d'un organisme d'aide et de défense des droits collectifs pour les locataires en Haute-Yamaska.
- ✓ Développer des moyens afin d'aider les personnes vieillissantes à demeurer dans leur domicile aussi longtemps qu'elles le désirent;
- ✓ Poser des actions afin que la SHQ se dote de mesures plus flexibles quant à l'investissement minimal demandé aux petites municipalités de moins de 5 000 habitants.
- ✓ Mettre en place des mesures de références spécifiques pour mieux coordonner la transition lors des sorties d'institution (centres de désintoxication, centres de détention, hôpitaux, centre-jeunesse, etc.) afin que ces personnes ne viennent pas grossir les rangs de la population en situation d'itinérance.

Axe 2 : les services de santé et les services sociaux

- ✓ Garantir l'accès aux services généraux de santé aux personnes itinérantes comme à l'ensemble de la population et ce, sans discrimination;
- ✓ Développer et encourager les services de proximité qui rejoignent les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir dans leurs milieux de vie, en augmentant par exemple le nombre de travailleurs de rue en régions ;
- ✓ En Haute-Yamaska : doubler l'offre de service en travail de rue afin de passer de 3 à 6 travailleurs. Les travailleuses de rue de Granby et Waterloo sont débordées. Il manque une ressource à Waterloo et une ressource à Granby pour que la population bénéficie des services directs convenables. L'offre de service actuelle ne permet de répondre adéquatement aux besoins sur l'ensemble du territoire de la MRC, notamment dans les municipalités rurales.
- ✓ Former le personnel intervenant afin qu'il soit à même de répondre aux besoins et aux conditions spécifiques des personnes en situation d'itinérance, dans le but d'offrir à tous les citoyenNEs un traitement équitable.

Axe 3 : le revenu

- ✓ Rehausser l'aide sociale afin que chaque personne aient, sans contrainte, 918\$ par mois ;
- ✓ Rehausser le salaire minimum à 11,47\$ de l'heure et sa révision annuelle ;
- ✓ S'assurer du respect de la décision du tribunal administratif permettant à une personne sans domicile fixe de percevoir son chèque et ce, partout au Québec ;
- ✓ Faciliter et accélérer l'accès au chèque d'aide sociale, notamment en supprimant la contribution parentale exigée aux personnes mineures, ainsi qu'en diminuant les délais d'attente.
- ✓ Éviter toute hausse de tarification universelle et de privatisation des services publics afin de garantir l'accès aux personnes à plus faible revenu ;
- ✓ Mettre fin aux catégories à l'aide sociale ;
- ✓ Maintenir l'allocation pour contraintes temporaires à l'emploi pour les personnes âgées de 55 à 57 ans et les couples avec un enfant de moins de 5 ans
- ✓ Faciliter l'accès aux agents des bureaux d'aide sociale ;
- ✓ Abolir la taxe santé ;
- ✓ Maintenir le gel des tarifs d'Hydro-Québec et des frais de scolarité.

Axe 4 : l'éducation

- ✓ Renforcer la capacité d'agir du réseau d'éducation public, notamment en favorisant la lutte au décrochage scolaire et en permettant aux élèves de tout milieu socioéconomique d'avoir accès à une pluralité d'options de parcours ;
- ✓ Augmenter la flexibilité des programmes d'insertion;
- ✓ Soutenir de manière adéquate les pratiques alternatives du type écoles de rue ainsi que leurs étudiantEs et s'assurer que les élèves raccrocheurs ne voient par leur prestation d'aide sociale coupée.
- ✓ Maintenir le gel des frais de scolarité.

Axe 5 : La cohabitation sociale et les enjeux liés à la judiciarisation

- ✓ Que les mesures liées à la judiciarisation soient ne soient pas déployées uniquement dans les grands centre urbains ;
- ✓ Lutter contre le profilage social, en éliminant les règlements discriminatoires et répressifs des municipalités à l'endroit des personnes itinérantes et en formant adéquatement les professionnels appelés
- ✓ à appliquer les règlements (policiers, juges, etc.) ;
- ✓ Favoriser l'exercice de la citoyenneté, en encourageant le droit de vote des personnes itinérantes et les formes alternatives de participation sociale;
- ✓ Encourager et soutenir l'implantation locale ciblée des organismes communautaires, afin de lutter contre le syndrome du «pas dans ma cour».

Des conditions essentielles : concertation, formation, recherche et financement

Nous souhaitons finalement emmener à votre attention que ces mesures prioritaires ne sauraient atteindre leur cible sans une assise forte et une diffusion large. Ainsi, nous encourageons votre gouvernement à accorder une grande importance aux aspects suivants:

- ✓ La **coordination** des acteurs et partenaires régionaux et ministériels, en finançant de façon conséquente les tables régionales existantes et en soutenant le développement de nouvelles structures ;
- ✓ La **formation adéquate de tous les intervenants** oeuvrant avec des personnes en situation d'itinérance ;
- ✓ Le **soutien et la diffusion de recherches** permettant de documenter les avancées et de transférer les connaissances, dans le but de développer des voies innovatrices dans le domaine.

Nous ajoutons **une dernière condition essentielle** qui traverse tous les axes prioritaires, soit **le financement suffisant des organismes communautaires** intervenant auprès des personnes itinérantes ainsi que de ceux défendant leurs droits. Ces organismes offrent des services essentiels et doivent être en mesure de conserver leur personnel qualifié, afin de garantir le maintien et l'accroissement de l'expertise mais également, le caractère rassurant des services dispensés par des visages familiers.

En Haute-Yamaska, le Comité itinérance a ciblé plusieurs priorités qualifiées d'hautelement prioritaires :

Consolidation des services existants grâce à un financement récurrent

Les organismes du territoire ne peuvent répondre à la croissance des demandes faute de financement. Les demandes d'hébergement d'urgence et d'aide alimentaire ont connus des bonds spectaculaires ces dernières années dans les ressources à Granby.

Accueil de nuit ou service d'urgence

Besoin d'un lieu plus informel et plus souple permettant aux personnes exclues des ressources d'hébergement afin d'assurer leur sécurité. Sans centre de dégrisement, les personnes ont peu d'accès aux ressources lors qu'ils sont en état de consommation ou en état de crise.

Service alimentaire

Besoin de financement récurrent pour permettre aux ressources d'aide alimentaires de répondre aux demandes croissantes.

En conclusion, le GASP tient à rappeler que l'implantation de la Politique en itinérance et d'un plan d'action ambitieux exigera un suivi et une évaluation conséquente des pratiques. Nous saluons l'intention affichée dans la Politique nationale de lutte à l'itinérance de mettre en place un comité externe jouant un rôle de conseiller et de vigie auprès de la Table interministérielle, et espérons pouvoir contribuer à ce comité à la hauteur de notre expertise.

Vers un engagement cohérent en matière de lutte à l'itinérance

Les organismes et acteurs du terrain sont impatients d'obtenir un plan d'action leur permettant de coordonner leurs interventions et d'obtenir des gains. La Politique nationale de lutte à l'itinérance pose des jalons importants, et nous rappelle la responsabilité du gouvernement pour éviter que les personnes ne tombent à la rue, et pour faire en sorte qu'elles en sortent de façon durable. Le Québec a la possibilité d'enrayer la grande pauvreté et d'aider les plus vulnérables de notre société. Nous vous convions à participer à ce grand chantier de solidarité.

5. Contact et membres du GASP

Nicolas Luppens

Coordonnateur

Groupe actions solutions pauvreté (GASP)

170, rue St-Antoine Nord, local 311

Granby, J2G 5G8

Tél: (450) 378-0990

Télec. : (450) 378-5743

Courriel : gasphauteyamaska@gmail.com

Site web : www.gasph-y.net

Membres réguliers (année 2013-2014)

- Alpha Haute-Yamaska
- Association coopérative d'économie familiale Montérégie-Est (ACEF)
- Association Femmes d'éducation et d'action sociale Richelieu-Yamaska (AFEAS)
- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées (AQDR)
- Auberge Sous mon toit
- Centre d'action bénévole de Granby (CABG)
- Centre d'action bénévole de Waterloo (CABW)
- Centre de Santé et de Services Sociaux Haute-Yamaska (CSSS)
- Centre de soutien au réseau familial (CSRF)
- Collectif de défense des droits de la Montérégie (CDDM)
- Comité de pastorale sociale Granby et région
- Commission scolaire du Val-des-Cerfs (CSVDC)
- Corporation de développement communautaire de la Haute-Yamaska (CDC HY)
- Cuisines collectives de la Montérégie (CCM)
- Dynamique des handicapés de Granby et région (DHGR)
- Entr'elles Granby
- Ferme Héritage Miner
- L'AZimut
- Le passant MHPD
- Maison Arc-en-ciel
- Maison des familles de Granby
- Maison des jeunes l'Exit de Waterloo
- Maison Joins-toi
- Office municipal d'habitation Granby/Bromont (OMH)
- Partage Notre-Dame
- Ressource résidentielle Le Tandem
- Solidarité ethnique régionale de la Yamaska (SERY)
- S.O.S Dépannage Moisson Granby
- Transition pour elles
- Zone pastorale de Granby

Membres associés

- Bureau du député fédéral de Shefford
- Bureau du député provincial de Granby
- Ville de Granby

Membres citoyens

- Sarah Tremblay
- Roger St-Michel